

■ **GIFG (Suisse) SA**, à Genève, CH-660-2006005-8, mise à disposition, en Suisse principalement et à l'étranger, d'une plateforme en ligne de commerce, etc. (FOSC du 10.05.2007, p. 7). La commission fédérale des banques a par décision superprovisoire du 7 août 2007 nommé Xavier Mo Costabella et Peter Pirkl, à Genève, chargés d'enquête de GIFG (Suisse) SA. Xavier Mo Costabella et Peter Pirkl sont autorisés à engager la société GIFG (Suisse) SA par signature individuelle. Il est interdit aux organes de GIFG (Suisse) SA de procéder à tout acte juridique sans l'accord des chargés d'enquête. Signature individuelle a été conférée à Mo Costabella Xavier, de Gondiswil, à Genève, et Pirkl Peter, de Genève, à Thônex, tous deux chargés d'enquête. Les administrateur Kar-sou Omar, Riedweg Joseph Eric et Burki Patrick, de même que la fondée de procuration Onu Ana Maria, signent désormais avec l'accord des chargés d'enquête; leurs pouvoirs sont modifiés en ce sens.

Journal no 10364 du 13.08.2007
(04070358 / CH-660.2.006.005-8)